



Demande de visa Schengen

Ce formulaire est gratuit

PHOTO

1. Nom(s) (nom(s) de famille) (x)				PARTIE RESERVEE A L'ADMINISTRATION	
2. Nom(s) de naissance (nom(s) de famille antérieur(s)) (x)				Date d'introduction de la demande:	
3. Prénom(s) (x)				Numéro de la demande de visa:	
4. Date de naissance (jour-mois -année)		5. Lieu de naissance		Demande introduite	
		6. Pays de naissance		<input type="checkbox"/> auprès d'une ambassade/d'un consulat <input type="checkbox"/> auprès du CAC <input type="checkbox"/> auprès d'un prestataire de services <input type="checkbox"/> auprès d'un intermédiaire commercial <input type="checkbox"/> à la frontière	
		7. Nationalité actuelle			
		Nationalité à la naissance, si différente:			
8. Sexe		9. État civil			
<input type="checkbox"/> Masculin <input type="checkbox"/> Féminin		<input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Marié(e) <input type="checkbox"/> Séparé(e) <input type="checkbox"/> Divorcé(e) <input type="checkbox"/> Veuf (Veuve) <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser)			
10. Pour les mineurs: Nom, prénom, adresse (si différente de celle du demandeur) et nationalité de l'autorité parentale/du tuteur légal				Nom:	
				<input type="checkbox"/> Autres Responsable du dossier:	
11. Numéro national d'identité, le cas échéant				Documents justificatifs:	
				<input type="checkbox"/> Document de voyage <input type="checkbox"/> Moyens de subsistance <input type="checkbox"/> Invitation <input type="checkbox"/> Moyen de transport <input type="checkbox"/> Assurance-maladie en voyage <input type="checkbox"/> Autres:	
12. Type de document de voyage				Décision concernant le visa:	
<input type="checkbox"/> Passeport ordinaire <input type="checkbox"/> Passeport diplomatique <input type="checkbox"/> Passeport de service <input type="checkbox"/> Passeport officiel <input type="checkbox"/> Passeport spécial <input type="checkbox"/> Autre document de voyage (à préciser):				<input type="checkbox"/> Refusé <input type="checkbox"/> Délivré: <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> VTL	
13. Numéro du document de voyage		14. Date de délivrance	15. Date d'expiration	16. Délivré par	
17. Adresse du domicile et adresse électronique du demandeur			Numéro(s) de téléphone		
18. Résidence dans un pays autre que celui de la nationalité actuelle				<input type="checkbox"/> Valable: du au	
<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui. Autorisation de séjour ou équivalent.....N°.....Date d'expiration.....					
*19. Profession actuelle				Nombre d'entrées: <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> Multiples Nombre de jours:	

* Les rubriques assorties d'un * ne doivent pas être remplies par les membres de la famille de ressortissants de l'UE, de l'EEE ou de la Confédération suisse (conjoint, enfant ou ascendant dépendant) dans l'exercice de leur droit à la libre circulation. Les membres de la famille de ressortissants de l'UE, de l'EEE ou de la Confédération suisse doivent présenter les documents qui prouvent ce lien de parenté et remplissent les cases n° 34 et 35.

(x) Les données des cases 1 à 3 doivent correspondre aux données figurant sur le document de voyage.

* 20. Nom, adresse et numéro de téléphone de l'employeur. Pour les étudiants, adresse de l'établissement d'enseignement		Une fois la demande de visa déposée, le demandeur se voit remettre une copie tamponnée du présent formulaire où figurent la date et le lieu de réception. Le cas échéant, il est convenu avec le demandeur des moyens utilisés pour lui notifier les demandes de modification ou d'apport de documents ou d'attestations requis, les rendez-vous et les décisions rendues. Les prises de rendez-vous et les demandes d'informations ou pièces supplémentaires sont réalisées par téléphone ou par fax, aux numéros fournis par l'intéressé ou par son représentant légal. Si aucune réponse n'est obtenue, elles sont adressées par écrit à l'adresse qui figure sur la demande de visa, le domicile du demandeur devant obligatoirement se trouver dans la circonscription consulaire.
21. Objet(s) principal(aux) du voyage: <input type="checkbox"/> Tourisme <input type="checkbox"/> Affaires <input type="checkbox"/> Visite à la famille ou à des amis <input type="checkbox"/> Culture <input type="checkbox"/> Sports <input type="checkbox"/> Visite officielle <input type="checkbox"/> Raisons médicales <input type="checkbox"/> Études <input type="checkbox"/> Transit <input type="checkbox"/> Transit aéroportuaire <input type="checkbox"/> Autre (à préciser)		
22. État(s) membre(s) de destination	23. État membre de la première entrée	
24. Nombre d'entrées demandées <input type="checkbox"/> Une entrée <input type="checkbox"/> Deux entrées <input type="checkbox"/> Entrées multiples	25. Durée du séjour ou du transit prévu Indiquer le nombre de jours	
26. Visas Schengen délivrés au cours des trois dernières années <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui. Date(s) de validité du au.....		La réponse aux demandes de rendez-vous ou d'informations ou pièces supplémentaires doit être apportée dans un délai maximum de dix jours, sauf en cas de présence personnelle obligatoire, le délai étant alors de quinze jours.
27. Empreintes digitales relevées précédemment aux fins d'une demande de visa Schengen <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui. Date, si elle est connue:		Si les moyens de notification susmentionnés restent sans effet, la notification est publiée pendant dix jours sur le panneau d'affichage du poste consulaire.
28. Autorisation d'entrée dans le pays de destination finale, le cas échéant Délivrée par.....valable du.....au.....		Si les demandes de rendez-vous ou d'informations ou de pièces supplémentaires restent sans réponse au terme du délai fixé, le demandeur est réputé s'être désisté et il reçoit une notification l'en informant.
29. Date d'arrivée prévue dans l'espace Schengen	30. Date de départ prévue de l'espace Schengen	
* 31. Nom et prénom de la ou des personnes qui invitent dans le ou les États membres. À défaut, nom d'un ou des hôtels ou adresse(s) temporaire(s) dans le ou les États membres		La décision relative à une demande est prise dans un délai de 15 jours calendaires à compter de la date de son introduction. Dans des cas particuliers, notamment lorsqu'un examen plus approfondi de la demande est nécessaire ou, s'il y a représentation, en cas de consultation des autorités de l'État membre représenté, ce délai peut être prolongé et atteindre 30 jours calendaires au maximum. Exceptionnellement, lorsque des documents supplémentaires sont nécessaires pour des cas particuliers, le délai peut être prolongé et atteindre 60 jours calendaires au maximum.
Adresse et adresse électronique de la ou des personnes qui invitent/du ou des hôtels/du ou des lieux d'hébergement temporaire		Téléphone et télécopieur Le visa accordé doit être retiré dans le délai d'un mois. Si le visa n'est pas retiré dans ce délai, l'intéressé est réputé renoncer au visa accordé et le dossier est classé.

* Les rubriques assorties d'un * ne doivent pas être remplies par les membres de la famille de ressortissants de l'UE, de l'EEE ou de la Confédération suisse (conjoint, enfant ou ascendant dépendant) dans l'exercice de leur droit à la libre circulation. Les membres de la famille de ressortissants de l'UE, de l'EEE ou de la Confédération suisse doivent présenter les documents qui prouvent ce lien de parenté et remplissent les cases n° 34 et 35.

32. Nom et adresse de l'organisation/entreprise hôte		Téléphone et télécopieur de l'entreprise/organisation
Nom, prénom, adresse, téléphone, télécopieur et adresse électronique de la personne de contact dans l'entreprise/organisation		
* 33. Les frais de voyage et de subsistance durant votre séjour sont financés		
<input type="checkbox"/> par vous-même Moyens de subsistance <input type="checkbox"/> Argent liquide <input type="checkbox"/> Chèques de voyage <input type="checkbox"/> Carte de crédit <input type="checkbox"/> Hébergement prépayé <input type="checkbox"/> Transport prépayé <input type="checkbox"/> Autres (à préciser):		<input type="checkbox"/> par un garant (hôte, entreprise, organisation), veuillez préciser <input type="checkbox"/> visé dans la case 31 ou 32 <input type="checkbox"/> autres (à préciser): Moyens de subsistance <input type="checkbox"/> Argent liquide <input type="checkbox"/> Hébergement fourni <input type="checkbox"/> Tous les frais sont financés pendant le séjour <input type="checkbox"/> Transport prépayé <input type="checkbox"/> Autres (à préciser):
34. Données personnelles du membre de la famille qui est ressortissant de l'UE, de l'EEE ou de la Confédération suisse		
Nom		Prénom(s)
Date de naissance	Nationalité	Numéro du document de voyage ou de la carte d'identité
35. Lien de parenté avec un ressortissant de l'UE, de l'EEE ou de la Confédération suisse		
<input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant <input type="checkbox"/> Petit-fils ou petite-fille <input type="checkbox"/> Ascendant à charge		
36. Lieu et date		37. Signature (pour les mineurs, signature de l'autorité parentale/du tuteur légal)
Je suis informé que les droits de visa ne sont pas remboursés si le visa est refusé.		
Applicable en cas de demande de visa à entrées multiples (cf. case n° 16). Je suis informé de la nécessité de disposer d'une assurance-maladie en voyage adéquate pour mon premier séjour et lors de voyages ultérieurs sur le territoire des États membres.		

* Les rubriques assorties d'un * ne doivent pas être remplies par les membres de la famille de ressortissants de l'UE, de l'EEE ou de la Confédération suisse (conjoint, enfant ou ascendant dépendant) dans l'exercice de leur droit à la libre circulation. Les membres de la famille de ressortissants de l'UE, de l'EEE ou de la Confédération suisse doivent présenter les documents qui prouvent ce lien de parenté et remplissent les cases n° 34 et 35.

En connaissance de cause, j'accepte ce qui suit: aux fins de l'examen de ma demande de visa, il y a lieu de recueillir les données requises dans ce formulaire, de me photographier et, le cas échéant, de prendre mes empreintes digitales. Les données à caractère personnel me concernant qui figurent dans le présent formulaire de demande de visa, ainsi que mes empreintes digitales et ma photo, seront communiquées aux autorités compétentes des États membres et traitées par elles, aux fins de la décision relative à ma demande de visa.

Ces données ainsi que celles concernant la décision relative à ma demande de visa, ou toute décision d'annulation, d'abrogation ou de prolongation de visa, seront saisies et conservées dans le système d'information sur les visas (VIS)¹ pendant une période maximale de cinq ans, durant laquelle elles seront accessibles aux autorités chargées des visas, aux autorités compétentes chargées de contrôler les visas aux frontières extérieures et dans les États membres, aux autorités compétentes en matière d'immigration et d'asile dans les États membres aux fins de la vérification du respect des conditions d'entrée et de séjour réguliers sur le territoire des États membres, aux fins de l'identification des personnes qui ne remplissent pas ou plus ces conditions, aux fins de l'examen d'une demande d'asile et de la détermination de l'autorité responsable de cet examen. Dans certaines conditions, ces données seront aussi accessibles aux autorités désignées des États membres et à Europol aux fins de la prévention et de la détection des infractions terroristes et des autres infractions pénales graves, ainsi qu'aux fins des enquêtes en la matière. L'autorité compétente pour le traitement des données en Espagne est le poste consulaire où la demande est introduite.

Je suis informé(e) de mon droit d'obtenir auprès de n'importe quel État membre la notification des données me concernant qui sont enregistrées dans le VIS ainsi que de l'État membre qui les a transmises, et de demander que les données me concernant soient rectifiées si elles sont erronées ou effacées si elles ont été traitées de façon illicite. À ma demande expresse, l'autorité qui a examiné ma demande m'informerait de la manière dont je peux exercer mon droit de vérifier les données à caractère personnel me concernant et de les faire rectifier ou supprimer, y compris des voies de recours prévues à cet égard par la législation nationale de l'État concerné. L'autorité de contrôle nationale dudit État membre [dans le cas de l'Espagne, l'*Agencia Española de Protección de Datos* ; rue Jorge Juan, numéro 6, Madrid (C.P. 28001) – www.agpd.es] pourra être saisie des demandes concernant la protection des données à caractère personnel.

Je déclare qu'à ma connaissance, toutes les indications que j'ai fournies sont correctes et complètes. Je suis informé(e) que toute fausse déclaration entraînera le rejet de ma demande ou l'annulation du visa s'il a déjà été délivré, et peut entraîner des poursuites pénales à mon égard en application du droit de l'État membre qui traite la demande.

Je m'engage à quitter le territoire des États membres avant l'expiration du visa, si celui-ci m'est délivré. J'ai été informé(e) que la possession d'un visa n'est que l'une des conditions de l'entrée sur le territoire européen des États membres. Le simple fait qu'un visa m'ait été accordé n'implique pas que j'aurai droit à une indemnisation si je ne remplis pas les conditions requises à l'article 5, paragraphe 1, du code frontières Schengen et que l'entrée me soit refusée. Le respect des conditions d'entrée sera vérifié à nouveau au moment de l'entrée sur le territoire européen des États membres.

Lieu et date	Signature (pour les mineurs, signature de l'autorité parentale/du tuteur légal)
--------------	---

¹ Dans la mesure où le VIS est opérationnel.